

MEMBRES DU CSE/CSSCT : FORMATION EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

PE114

3 jours (21h) 1 650,00 €^{HT}

Objectifs

Connaître la réglementation en santé, sécurité et conditions de travail • Exercer efficacement son mandat au sein du CSE et/ou de la CSSCT • Participer à l'analyse et à la prévention des risques professionnels • Formation agréée par la Direccte d'Ile de France

Profil Stagiaire(s)

Cette formation s'adresse aux membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT), aux membres du CSE contribuant à prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail. Les membres de CSSCT d'entreprises de plus de 300 salariés peuvent suivre la formation PE115 en complément.

Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

Profil animateur(s)

Cette formation est animée par un expert en relations sociales, santé, sécurité et conditions de travail



PROGRAMME

Notions juridiques en droit du travail

Responsabilité civile et pénale

Définition des nouvelles notions : ordre public, champ de la négociation, dispositions supplétives

Les sources du droit et d'informations du CSE

Le fonctionnement et les moyens de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT)

Le nombre de membres, élus et invités

Les missions déléguées à la commission par le comité social et économique et leurs modalités d'exercice

Le fonctionnement et le nombre d'heures de délégation dont bénéficient les membres de la ou des commissions pour l'exercice de leurs missions

Les formations

Les moyens alloués

Connaître les missions de la CSSCT

Analyser les conditions de travail : poste de travail, fiche de tâche, charge de travail, la pénibilité

Elaborer l'arbre des causes : l'accident du travail, la maladie professionnelle, l'accident de trajet

Examiner les relations au travail : violence au travail, harcèlement moral, harcèlement sexuel, discriminations

Exercer le droit d'alerte et droit de retrait

Cas particulier : la faute inexcusable de l'employeur et du salarié

Les principes généraux de prévention

Mettre en place des indicateurs HSE de l'entreprise

Elaborer et mettre à jour le document unique d'évaluation des risques

Les méthodes d'analyse des accidents

Les 5M

ALARP et ALARM

L'arbre des causes

AMDEC et AZOP

Cas pratique : exercices de groupes sur deux des méthodes retenues

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

Nos sessions

5 - 7 juil. 2021 : Paris / A Distance

4 - 6 oct. 2021 : Paris / A Distance

MEMBRES DU CSE/CSSCT : FORMATION EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

PE114

3 jours (21h) 1 650,00 €^{HT}

Repérer, identifier et analyser les principaux risques professionnels

Le cas particulier des risques psychosociaux

Identifier les équipements de protection individuels EPI nécessaires

Mettre en œuvre une démarche de sécurité santé sur les lieux de travail

Les entreprises intervenantes et le plan de prévention

Examen et contrôle des registres et documents réglementaires

Cas pratique : comment préparer une inspection des locaux

Méthode pédagogique

Cette formation alterne apports théoriques et cas pratiques. Elle est agréée par la Directe d'Ile de France.

Pour les formations "A distance", elles sont réalisées avec un outil de visioconférence de type Teams ou Zoom selon les cas, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Retrouvez sur notre site internet toutes les précisions sur les sessions à distance ou les classes virtuelles.

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.